

Grammaire comparée

M. Emile **BENVENISTE**, membre de l'Institut

(Académie des Inscriptions et Belles-Lettres), professeur

Poursuivant, dans les leçons du *lundi matin* consacrées à la linguistique générale, nos recherches sur la théorie des signes, nous avons rencontré le grand problème posé par Ferdinand de Saussure, celui de la sémiologie, science des signes, science générale dont la linguistique ne serait qu'une partie. « La tâche du linguiste, dit Saussure, est de définir ce qui fait de la langue un système spécial dans l'ensemble des faits sémiologiques ». Ce problème est si complexe que l'examen de ses principaux aspects a occupé le cours entier.

Saussure s'est employé à caractériser le signe linguistique, mais il a renvoyé à la science de l'avenir le soin de chercher « en quoi consistent les signes, quelles lois les régissent ». Peirce a de son côté consacré à la sémiotique sa vie entière, mais il a abouti à une organisation si compliquée qu'elle est restée inutilisable ; en tout cas, la langue comme telle n'y trouve aucune position spécifique.

Nous tentons de construire la théorie qui manque encore et dont nous ressentons profondément la nécessité. Il ne s'agit de rien moins, en effet, que de reconnaître et de catégoriser les différents systèmes de signes, de déterminer leurs rapports et de voir enfin comment se définit la sémiologie de la langue.

Notre analyse a pris d'abord pour objet les systèmes non linguistiques, les uns entièrement conventionnels, comme les systèmes de signaux, les autres plus complexes et organisés selon leur ordre propre, comme les systèmes musicaux. Pour les situer et les hiérarchiser par rapport à la langue, nous avons introduit la relation sémiologique d'« interprétance », en posant la langue comme l'interprétant d'autres ensembles qui deviennent ses interprétés.

La langue apparaît donc comme un système distinct. Cette situation particulière est due au fait que la langue — et la langue seule — signifie de deux manières différentes : sémiotique en tant que formée de signes distinctifs,

sémantique en tant que capable d'énoncer des messages. Cette propriété explique à son tour le pouvoir métalinguistique que la langue est seule à posséder.

Enfin, nous avons examiné les rapports entre la langue et le système sémiotique constitué par l'écriture. Au terme d'un examen détaillé qui nous a fait parcourir les différents modèles d'écriture attestés dans l'histoire, il nous est apparu que, contrairement à l'idée admise partout, l'écriture ne constitue pas un système distinct. C'est le prolongement ou la projection de la langue même, et donc la même situation à l'égard des systèmes extralinguistiques. Nous voyons dans l'écriture l'instrument et la manifestation du procès d'auto-sémiotisation de la langue.

Un aperçu des résultats esquissés ici sera prochainement publié dans la nouvelle revue *Semiotica*.

Les études lexicographiques que nous avons présentées dans nos leçons du *mardi* se distinguent à maints égards par leur méthode et leur but de la lexicographie traditionnelle. Nous étudions en principe des lexèmes non isolés, mais en groupe. Que le lien qui les unit soit de forme ou de sens, nous les éclairons les uns par les autres dans leur rapport, soit synchronique, soit historique. Selon le cas, l'étude peut consister en une description serrée portant sur les emplois de deux lexèmes qui manifesteront ainsi leur coïncidence et leur différence ; ou ce sera une recherche remontant l'évolution jusqu'à découvrir le principe qui a créé des rapports nouveaux entre lexèmes apparentés ou voisins. L'aire choisie a été parfois le domaine entier de la comparaison indo-européenne, parfois une seule langue, le français moderne ; seule la nature du problème déterminant le cadre de l'analyse.

Nous avons ainsi étudié certains termes fondamentaux du vocabulaire économique latin et indo-européen, à partir du rapport entre lat. *pecunia* et *pecus*. On enseigne partout depuis Varron et comme une évidence à la fois historique et étymologique que *pecunia* a désigné d'abord la « richesse en bétail (*pecus*) », puis la richesse en général, la fortune, l'argent. L'examen de l'ensemble des données comparatives, en indo-iranien, en latin, en germanique, nous a conduit à rejeter cette explication qui a faussé l'analyse des termes dans chacune des langues considérées. On a pu montrer que la notion initiale est en réalité celle de « possession mobilière » et que le sens de « bétail » résulte partout d'une spécialisation secondaire. Ainsi seulement les rapports formels de *pecus*, *pecunia*, *peculium* redeviennent clairs, et leurs relations de sens reflètent une différenciation sociale que d'autres témoignages, notamment celui du gotique *faihu*, viennent confirmer.

De portée sociale est aussi l'analyse que nous avons donnée des termes latins *civis* et *civitas*. Contrairement à une notion qui s'est ancrée dans la tradition scolaire et savante, le sens premier de *civis* n'est pas « citoyen »,

mais « concitoyen ». C'est ce qui résulte des emplois anciens, c'est aussi ce qui accorde *civis* aux termes apparentés, comme skr. *śeva-*. On observe alors que le rapport entre *civis* et *civitas* est exactement à l'inverse de celui qui, en grec, relie *polis* à *polites*. Ce contraste est riche d'implications.

La plupart des leçons ont été consacrées à des termes du vocabulaire scientifique, choisis parmi les plus généraux. Ce vocabulaire a ses sources en grec, d'où il provient par emprunt direct ou par traduction latine. Mais, en grec même, certaines conditions linguistiques en ont permis ou en tout cas favorisé le développement. Nous avons étudié la principale, la catégorie morphologique du « pluriel neutre », dont relève une grande partie de la nomenclature scientifique. Nous avons pris ensuite la notion de « science » dans les langues classiques, et dans les langues modernes. Tout d'abord l'adjectif « scientifique » dont nous avons pu retracer la genèse : il est né en latin, dans la traduction latine d'Aristote attribuée à Boèce qui donne pour la première fois *scientificus*, en vue de rendre l'adjectif aristotélicien *epistemonikos*. Puis le terme *scientia* nous a retenu assez longtemps, pour lui-même et dans ses rapports avec *conscientia*. Ici, plusieurs problèmes ont surgi, qui ont demandé un examen attentif des emplois aussi bien en latin qu'en français.

PUBLICATIONS

Emile BENVENISTE, *Le système phonologique de l'iranien ancien* (*Bulletin de la Société de Linguistique*, LXII, 1968, p. 53-64).

— *Mutations of Linguistic Categories* (*Directions for Historical Linguistics*, University of Texas Press, 1968, p. 85-94).

— *Traduction arménienne de composés grecs* (*Revue des Etudes Arméniennes*, V, 1968, p. 1-7).

— *Genèse du terme « scientifique »* (*L'Age de la Science*, II, 1969, p. 3-7).

— *La blasphémie et l'euphémie* (*Archivio di Filosofia*, 1969, p. 71-73).

Entretiens sur la linguistique

— avec Pierre DAIX (*Les Lettres Françaises*, 24 juillet 1968) ;

— avec Guy DUMUR (*Le Nouvel Observateur*, n° 210 bis, novembre-décembre 1968).

MISSIONS

Le professeur a pris part au Colloque de sémiotique qui a eu lieu à Varsovie en août 1968 sous l'égide de l'Académie polonaise des Sciences. Conformément à une décision prise par les membres de ce Colloque, il a été chargé de fonder à Paris une association internationale de Sémiotique. A cet effet il a convoqué à Paris en janvier 1969 un comité international qui a procédé à cette fondation et l'a élu président de l'Association Internationale de Sémiotique.

En octobre 1968, il a été invité au *Convegno Olivetti* qui s'est tenu à Milan, et y a présenté un rapport sur le thème : *Structure de la langue et structure de la société*.